ULTRALU

ECOPRO ECS / ECP / EC / EC TH / ECS MDS

EN 1004 -1-2

2

30 MIN



Illustration à partir d'un EC420 T

A lire attentivement avant toute utilisation et à conserver

SOMMAIRE

- INFORMATIONS IMPORTANTES 3
- VERIFICATION ET STOCKAGE 3
- INSTRUCTIONS DE MISE EN PLACE ET D 'UTILISATION 3
- MISE A NIVEAU 3
- CONSIGNES DE DEPLACEMENT 4
- CONSIGNES DE SECURITE 5 - 9
- DESCRIPTION NORMATIVE 10
- CARACTERISTIQUES 11
- INFORMATION D'ASSEMBLAGE 12
- COMPOSITION 13 - 18
- MONTAGE DE L'ECHAFAUDAGE 19
- MONTAGE DE L'ÉCHAFAUDAGE : OPTION EMBASES PIVOTANTES 29
- MONTAGE DE L'ÉCHAFAUDAGE: OPTION GARDE-CORPS SÉCURISÉS MDS 30
- MONTAGE DE L'ÉCHAFAUDAGE: OPTION TAILLE HAIE 32
- ENTRETIEN ET MAINTENANCE 34
- GARANTIE 34
- TRACABILITE DES VERIFICATIONS 35

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le manuel d'instructions doit être disponible sur le lieu d'utilisation de l'échafaudage roulant.

Cet échafaudage roulant doit uniquement être utilisé conformément au présent manuel, sans aucune modification.

Les échafaudages roulants doivent uniquement être utilisés conformément aux réglementations nationales.

Conformément à la Directive européenne 2009/104/CE, une formation adéquate est requise pour les travailleurs au travail.

VERIFICATION ET STOCKAGE

Lors d'un contrôle visuel régulier, toute pièce :
- présentant des fissures
- ayant été modifiée (perçage, etc ...)
- présentant une déformation permanente ou tout autre défaut fonctionnel ou d'aspect devra obligatoirement être remplacée.

Après utilisation les composants devront être nettoyés (nettoyeur haute pression).

Le stockage et le transport devront être faits dans des conditions optimales :
- ne pas jeter les éléments,
- ne pas démonter ou supprimer d'éléments,
- les éléments ne seront pas stockés dans un environnement agressif (exemple, présence de soude, ...),
- ne pas charger par dessus avec du matériel étranger,
- ne pas mettre en contact avec un environnement tel que terre et autres influences agressives
- bien les stocker à plat.

Un registre de contrôle des composants est à prévoir et préconiser tous les ans

INSTRUCTIONS DE MISE EN PLACE ET D 'UTILISATION



- ***La mise en place et l'utilisation de l'équipement ne peuvent être fait que par des personnes formées aux instructions.***
- ***Les éléments endommagés, défectueux ou de marques différentes ne doivent jamais être utilisés.***
- ***Afin que l'équipement ne soit pas utilisé par des tierces personnes non autorisées, il est préférable de procéder immédiatement à son rangement après utilisation.***

MISE A NIVEAU



- ***L'opérateur doit s'assurer que l'équipement est monté sur un support stable et de niveau, capable de supporter le poids de la structure chargée.***

CONSIGNES DE DEPLACEMENT

•Les échafaudages roulants ne doivent être déplacés que manuellement et sur un sol solide, de niveau, et sans obstacle au sol ou aérien . La vitesse normale de marche d 'un homme ne doit pas être dépassée pendant le déplacement.
• Avant le déplacement, les pièces non fixes telles que outils, etc…, doivent être enlevées.
• L 'échafaudage ne peut être déplacé que dans le sens de la longueur et jamais en diagonal.
• La pente maxi au sol ne doit pas excéder 3 %
• Ne jamais tracter un échafaudage roulant avec un véhicule moteur
• Ne pas déplacer l 'échafaudage roulant par un vent supérieur à 45 km/h
• Conserver les stabilisateurs fixés sur l 'échafaudage roulant pendant le déplacement (avec un minimum de jeu entre le sol et le sabot)
• Le sol sur lequel l 'échafaudage roulant se déplace doit être capable de supporter son poids en charge
• Pour les terrains meubles prévoir un chemin de roulement
• Il est interdit de déplacer un échafaudage roulant lorsque du personnel ou du matériel se trouve sur celui-ci
• L 'échafaudage ne peut être soulevé ni par une grue ni par un pont roulant

CONSIGNES DE SECURITE

IL EST INTERDIT :

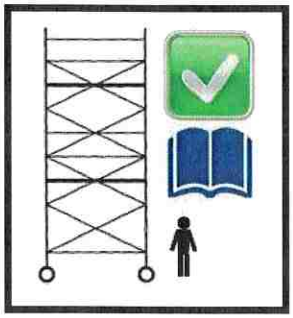
• D 'augmenter la hauteur au delà de celle autorisée.
• D 'utiliser une potence .
• De bâcher un échafaudage roulant même partiellement.
• D 'utiliser des composants autres que ceux indiqués dans la nomenclature.
• D 'établir un pont entre un bâtiment et un échafaudage ou entre 2 échafaudages.
• D 'accéder au plateau par l 'extérieur de l 'échafaudage.
• De sauter sur les planchers.
• D 'utiliser un échafaudage qui n 'a pas été monté selon les instructions de la notice ULTRALU
• De se pencher par dessus le garde corps.

La charge maxi indiquée sur un plancher est également valable pour la structure : Attention à ne pas dépasser si travail sur deux planchers en même temps.

La conformité du montage doit être vérifiée par le responsable de la sécurité sur le chantier nommé par le chef d 'entreprise



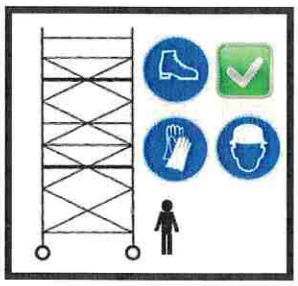
Les vérifications porteront sur :
• les appuis
• le montage
• l 'environnement.



- Toute opération doit être effectuée par un personnel formé dans le respect et l'ordre des séquences décrites dans ce manuel, et également dans le respect du code du travail, de la règlementation en vigueur et notamment les décrets, arrêtés et circulaires.
- Ce produit doit uniquement être utilisé conformément au manuel d'instructions, sans aucune modification.
- Les échafaudages roulants doivent uniquement être utilisés conformément aux réglementations nationales.
- Conformément à la Directive européenne 2009/104/CE, une formation adéquate est requise pour les travailleurs au travail.
- Les cours de formation de l'utilisateur ne peuvent pas se substituer aux manuels d'instructions, mais seulement les compléter.

- Les 4 roues doivent toujours être en contact avec le sol afin de supporter la charge d'exploitation et le poids propre de la structure. Ne pas dépasser la charge indiquée sur la roue.
- Pour toute opération, contrôler le serrage des stabilisateurs et le blocage des roues.
- Respecter le goupillage des éléments ainsi que le verrouillage des sécurités.
- Seuls les composants ULTRALU d'origine spécifiés dans le présent manuel doivent être utilisés.
- Pour toute utilisation non décrite dans ce manuel, consulter le constructeur.
- Toutes les opérations doivent se faire en sécurité avec une protection collective ou bien du sol.

- Après assemblage ou modification, les informations minimales suivantes doivent être affichées sur l'échafaudage roulant et être clairement visibles depuis le sol (par exemple sur une étiquette) :
- Le nom et les coordonnées de la personne responsable
- Si l'échafaudage roulant est prêt ou non à être utilisé
- La classe de chargement et la charge uniformément répartie
- Si l'échafaudage roulant est uniquement destiné à un usage à l'intérieur
- La date d'assemblage.



- Le port des Equipements de Protection Individuelle est obligatoire pour toute opération et tous les composants, outils et autres équipements nécessaires pour assembler l'échafaudage roulant doivent être disponibles sur le chantier.
- Les éléments peuvent être hissés par tout moyen approprié (par exemple une corde).

CONSIGNES DE SECURITE

Le montage et l 'utilisation de l 'échafaudage ne peuvent être faits que par des personnes familiarisées avec les présentes instructions de montage et d 'utilisation. Il est indispensable de suivre strictement ces instructions.

ZONE DE TRAVAIL :

Ne pas s 'approcher de conducteurs nus sous tension.
Les échafaudages ne peuvent pas être en contact avec des liquides et gaz agressifs.
Interdire l'accès de l'échafaudage au public
Baliser la zone d 'implantation de l 'échafaudage en cas de circulation de véhicules ou d 'engins.

CONTRÔLES A EFFECTUER AVANT UTILISATION :

Vérifier que l 'échafaudage est monté correctement et complètement selon les instructions ULTRALU.
Vérifier que l 'échafaudage roulant soit monté verticalement (tolérance : 1 %) sinon le régler.
Avant utilisation de l 'échafaudage toutes le pièces qui le composent - particulièrement les croisillons, gardes corps, longerons, jambes de force et plateaux - sont à examiner afin de garantir un montage et un verrouillage correct.
L 'accès à l 'échafaudage ne peut se faire qu'après contrôle, toutes les précautions nécessaires contre un déplacement accidentel de l 'échafaudage doivent être prises, comme par exemple les vérifications du blocage des roues, du positionnement des stabilisateurs, ceci est également valable pendant le montage.
Lors des travaux en position normale les stabilisateurs doivent être correctement en appui. Lors des travaux en façade où les stabilisateurs ne sont pas en appui, l 'échafaudage doit être ancré au mur.
Vérifier que des modifications de l 'environnement n 'influencent pas l 'utilisation en sécurité de l 'échafaudage.
Respecter les charges admissibles sur les plateaux et la structure.
Les forces horizontales ne doivent pas dépasser 30 kg.
Vent limite avec stabilisateurs = 45 km/h (force 6 sur l 'échelle de Beaufort) ; au-delà amarrer l 'échafaudage.

VERIFICATIONS :

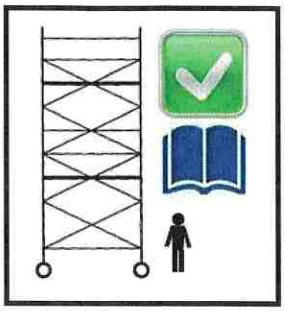
Vérifier les pièces avant chaque montage et particulièrement :

- les bandages et les freins des roues
- les colliers de fixation des stabilisateurs
- les crochets des plateaux
- les dispositifs de sécurité



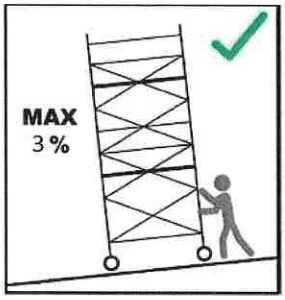
La conformité de la mise en œuvre doit être systématiquement vérifiée
Les vérifications porteront sur :

- les appuis (nature du sol)
- Mise en œuvre conforme aux instructions
- l'environnement.



Exploitation et déplacement :

- Vérifier si l'échafaudage roulant est vertical ou s'il nécessite un réglage.
- Vérifier si l'échafaudage roulant est correct et complet.
- Vérifier qu'aucun changement environnemental n'a une incidence sur l'utilisation en toute sécurité de l'échafaudage roulant.
- Vérifier que les stabilisateurs sont conformes au manuel d'instructions.



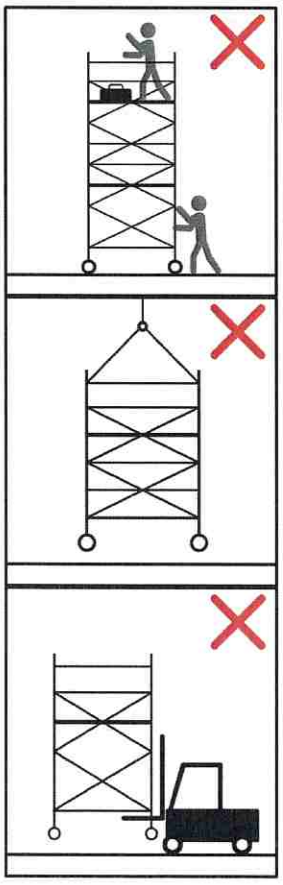
- Il est interdit de déplacer un échafaudage roulant sur un sol avec une pente supérieure à 3 %.

- Consulter le fabricant pour une pente supérieure à 3%.
- Vérifier avant le déplacement qu'aucun obstacle aérien et au sol ne soient présents.

- L'échafaudage ne doit être déplacé que manuellement sur un sol solide et libre de tout obstacle (pour un sol meuble prévoir un chemin de roulement), exempt de personnel et de matériel, avec les stabilisateurs laissant un espace faible avec le sol.

- Vérifier que le chemin de roulement soit approprié pour le déplacement de l'échafaudage.

- Vérifier que les roues et les stabilisateurs ne sont pas sur un sol meuble.



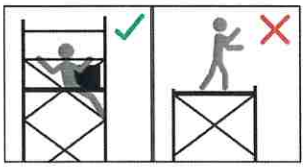
- Déplacer l'échafaudage roulant sans personne ni matériel sur les planchers ou accroché sur la structure.

- Les échafaudages roulants conformes à l'EN 1004 ne sont pas conçus pour être déplacés ou transportés.

- Les échafaudages roulants ne doivent être déplacés qu'à l'aide d'un effort manuel et sans dépasser une vitesse de marche normale.

- Les échafaudages roulants conformes à l'EN 1004 ne sont pas conçus pour être soulevés ou suspendus.

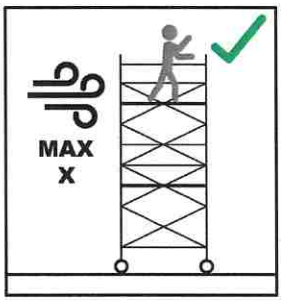
- Ne pas déplacer l'échafaudage roulant transversalement. Privilégier un déplacement longitudinale.



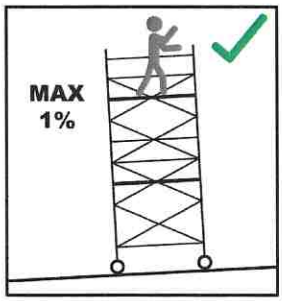
- Le travail sur un plancher n'est autorisé qu'avec un garde-corps complet comprenant les mains courantes, les lisses intermédiaires et les plinthes.
- Ne jamais accéder sur un plancher non protégé par des garde-corps sur toute sa périphérie.
- Il est interdit de sauter sur les planchers.



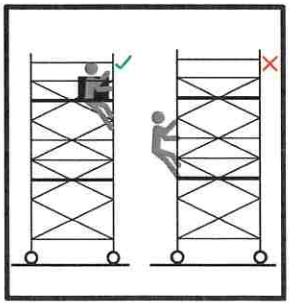
- S'assurer que la zone de travail est éloignée de tout conducteur nu sous tension, soit 3m + la longueur de pièce manipulée si la tension est inférieure à 50000 volts, ou bien 5m + la longueur de pièce manipulée si la tension est supérieure à 50000 volts.



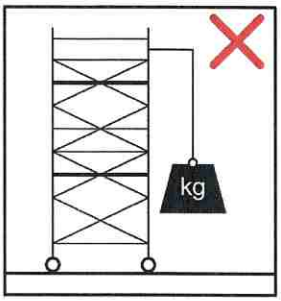
- Ne pas monter, utiliser ou déplacer l'échafaudage avec un vent supérieur à 45 km/h.
- Sécuriser l'échafaudage si le vent est supérieur à 45 km/h, en l'amarrant ou en le démontant.
- Démonter l'échafaudage si le vent est supérieur à 85 km/h.
- Attention aux charges additionnelles dues au vent (effet de tunnel des bâtiments à extrémités ouvertes, des bâtiments non revêtus et au niveau des angles des bâtiments) et aux turbulences près d'un angle de bâtiment ou sous un porche.
- Avant d'assembler l'échafaudage roulant, il convient de vérifier l'emplacement afin d'identifier et de prévenir les phénomènes dangereux lors de l'assemblage, de la modification et du démontage.



- L'échafaudage doit être monté avec un défaut de verticalité de 1% maximum.
- Contrôler ce défaut à l'aide d'un niveau à bulle ou d'un fil à plomb et régler les roues si besoin.

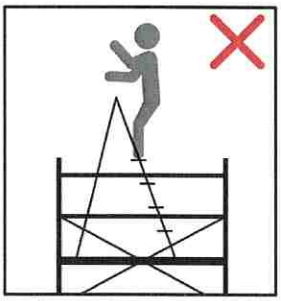


- Ne monter et descendre de l'échafaudage que par les trappes des planchers.

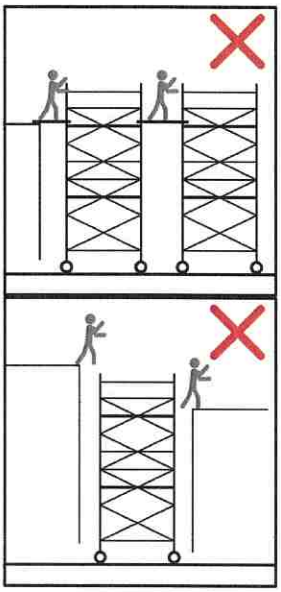


- Pour toute opération : Ne pas dépasser la charge de service verticale sur le plancher avec 1 ou plusieurs opérateurs ; Respecter l'effort horizontal maxi de 30 Kg au niveau du plancher.
- Il ne peut y avoir qu'un seul plancher de travail à la fois.

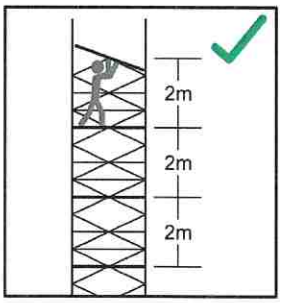
- Il est interdit de modifier la structure de l'échafaudage roulant, en y ajoutant une potence, un treuil, ou tout autre structure.
- Il est interdit d'ajouter des bâches ou des filets.



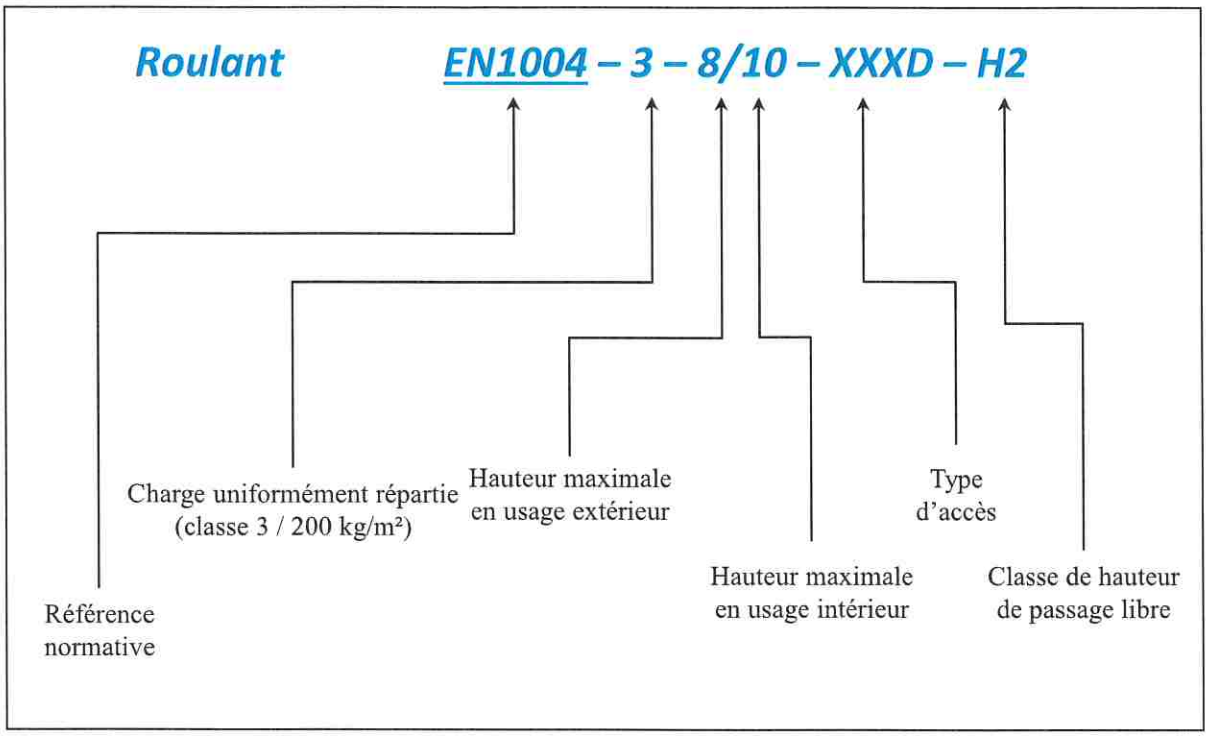
- Il est interdit d'utiliser des planches comme plancher.
- Le réglage des roues sert uniquement à rattraper les faux niveaux des sols.
- Il est interdit d'augmenter la hauteur de travail au-delà de celle mentionnée dans cette notice.
- Il est interdit de disposer une échelle ou tout autre accessoire sur le plancher pour augmenter la hauteur de travail.



- Les échafaudages roulants conformes à l'EN 1004 ne sont pas conçus pour être utilisés comme moyen d'entrer ou de sortir d'autres structures, par exemple comme un escalier.
- Les échafaudages roulants conformes à l'EN 1004 ne sont pas conçus pour être utilisés comme moyen de protection périphérique.
- Il est interdit de créer un pont entre un échafaudage roulant et un bâtiment ou toute autre structure fixe ou mobile.
- Les échafaudages roulants conçus conformément à l'EN 1004 ne sont pas des points d'ancrage pour les systèmes d'arrêt de chute.



- Suivant la norme en vigueur, l'espace entre deux planchers ne doit pas dépasser 2,25m.
- L'espace entre le sol et le premier plancher ne doit pas dépasser 3m.



Efforts aux appuis en daN = Kg	Longueur plancher 3,00 m		Longueur plancher 2,00 m	
Effort maxi sur la roue	Hauteur plancher de 2,20 m à 6,20	166	Hauteur plancher 1,20 m à 6,20 m	174
Effort maxi sur la roue	Hauteur plancher de 7,20 à 10,20 m	215	Hauteur plancher 7,20 m à 10,20 m	184
Amarrage	150			

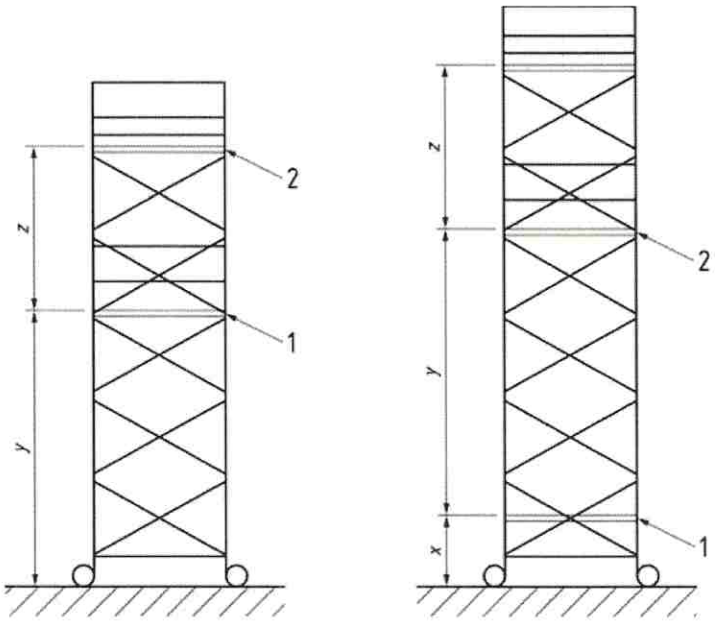
CARACTERISTIQUES

Désignation normative :	Échafaudage roulant **EN 1004 3 8/10 D H2**
Accès au plateau de travail :	Par l 'intérieur de la structure avec plateau intermédiaire maxi tous les 2 m Norme Europe EN 1004
Échafaudage classe 3 :	Charge maxi admissible plancher de travail 200 kg/m²
Hauteur maxi du plateau :	10,00 m - hauteur de travail 10,00 m (intérieur) 8,00 m - hauteur de travail 10,00 m (extérieur)
Limite maxi au vent :	45 km/h
Roues :	Ø 200 à frein
Dimension hors tout :	Base : Longueur 2,00 m 3,00 m Largeur échelle 0,70 m Largeur embase 1,36 m Avec stabilisateurs selon hauteur



Pour l 'utilisation avec plusieurs plateaux , s 'assurer que la charge totale utile est inférieure à la charge totale admissible

- Il ne peut y avoir qu'un seul plancher de travail à la fois.
- L'échafaudage roulant doit être conçu de telle sorte que le plancher le plus élevé soit un plancher de travail et que les planchers inférieurs soient des planchers intermédiaires.
- Un plancher intermédiaire peut être modifié pour devenir le plancher de travail s'il est équipé d'un garde-corps incluant les plinthes.
- La distance verticale entre les planchers ne doit pas dépasser 2,25 m.
- La distance verticale entre le sol et le premier plancher ne doit pas dépasser 3,40 m.
 - Cependant, si un plancher est placé ≤ 0,6 m du sol, il est permis d'avoir une distance verticale ne dépassant pas 3,40 m entre ce plancher et le plancher suivant. Voir Figure ci-dessous.



Légende

X	≤ 0,6 m	Z	≤ 2,25 m	1	premier plancher
Y	≤ 3,40 m			2	second plancher

NOTE les stabilisateurs sont omis de cette figure pour plus de clarté.

COMPOSITION ECS 300

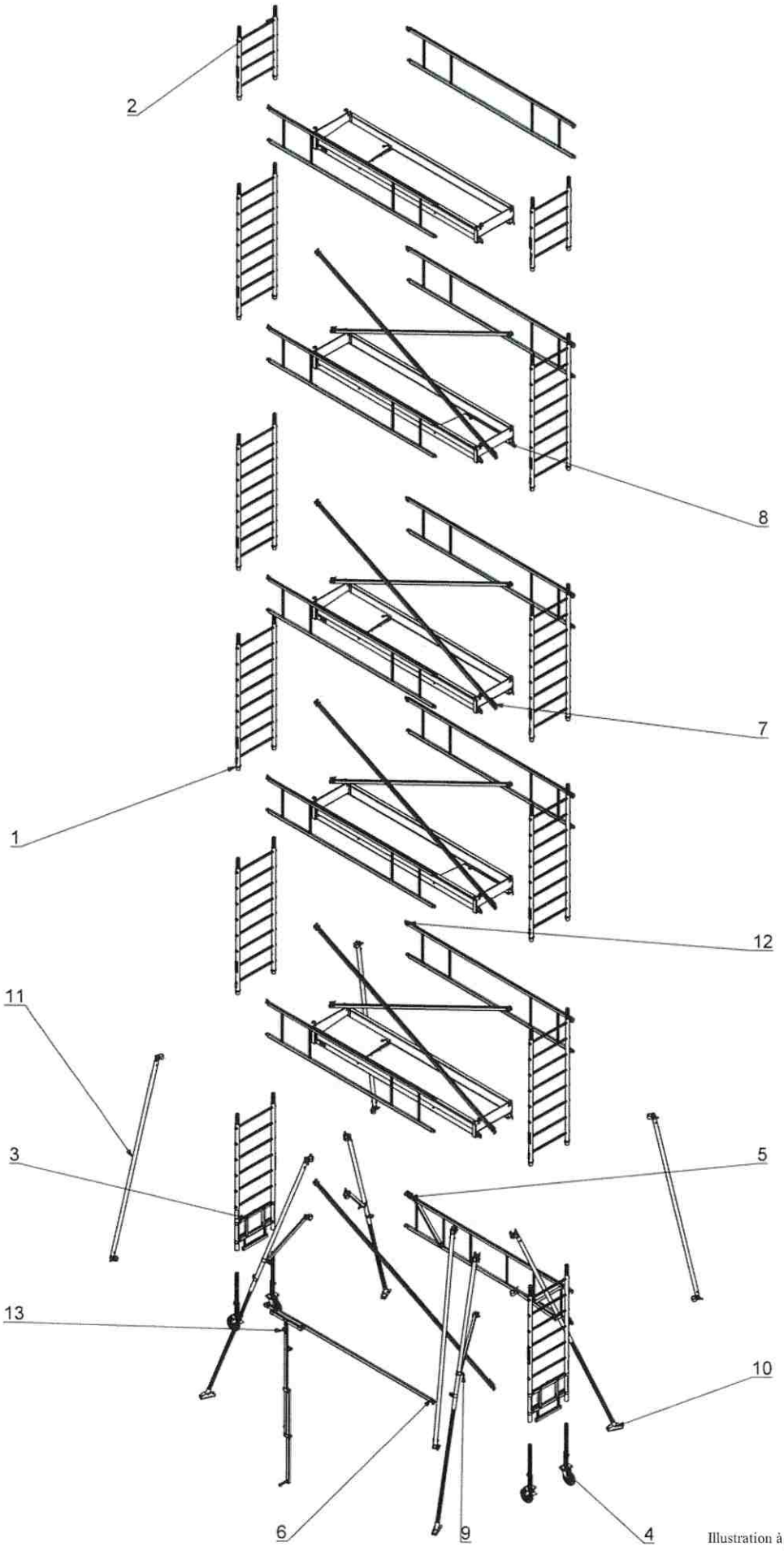


Illustration à partir d'un ECS 1030 T

COMPOSITION ECS 200

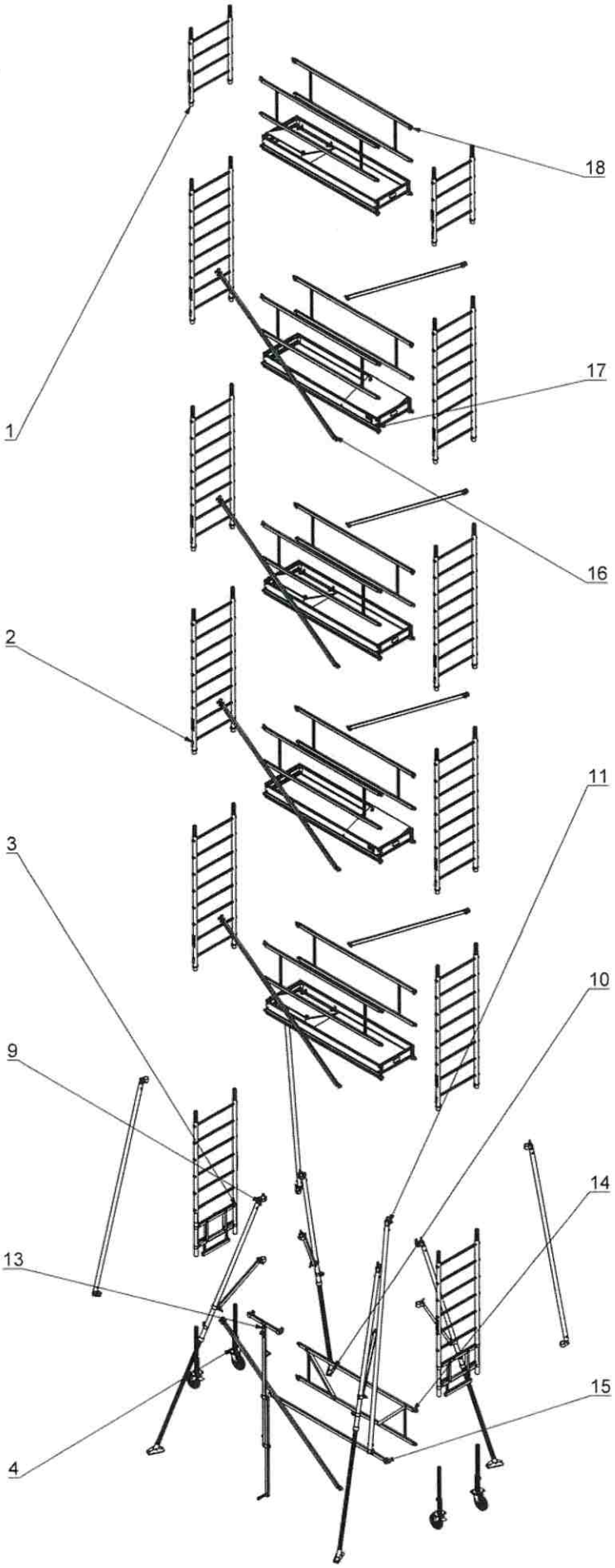


Illustration à partir d'un ECS 1020 T

COMPOSITION ECP 200

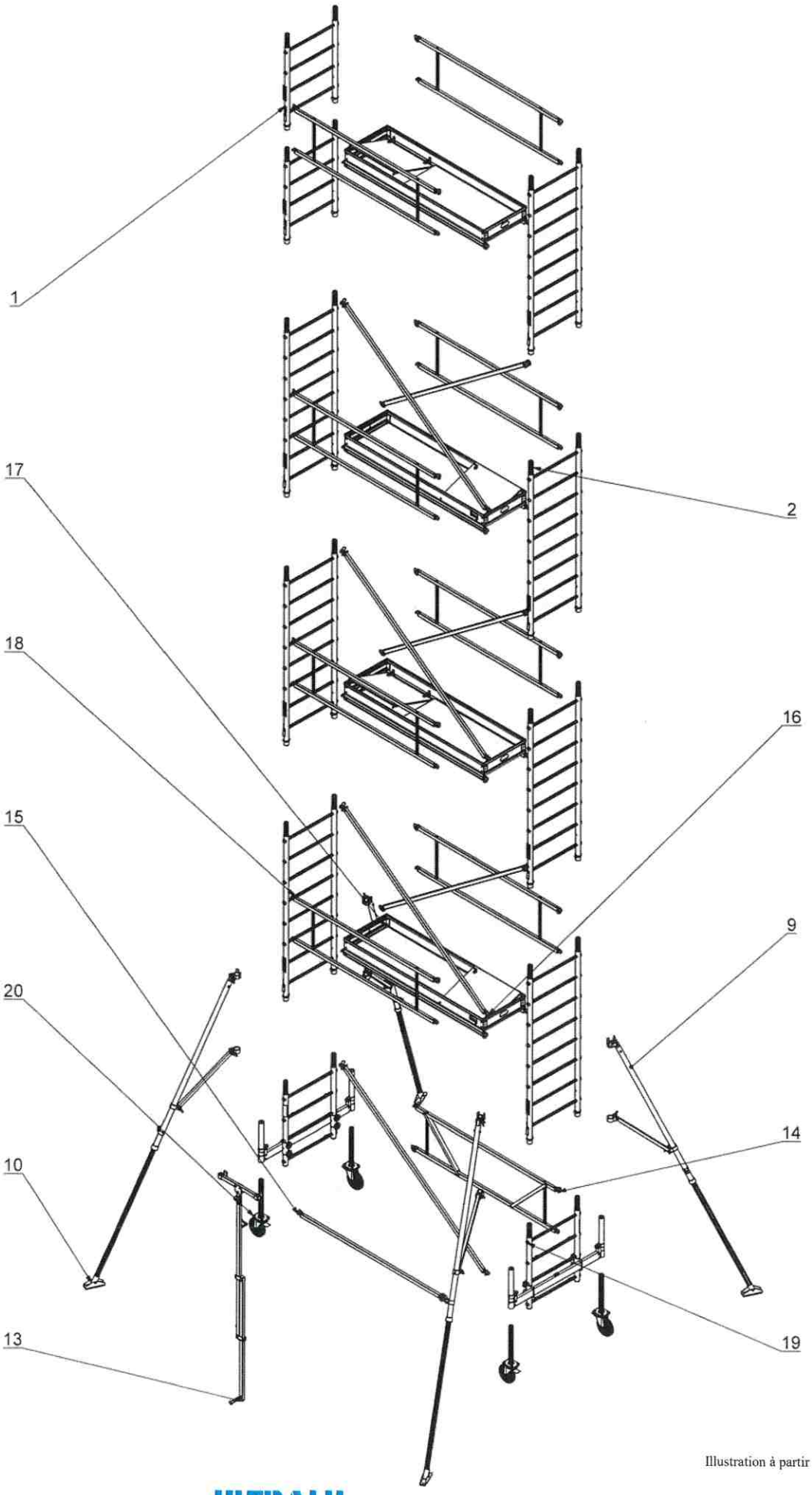


Illustration à partir d'un EC 820 T

COMPOSITION EC 200 TH

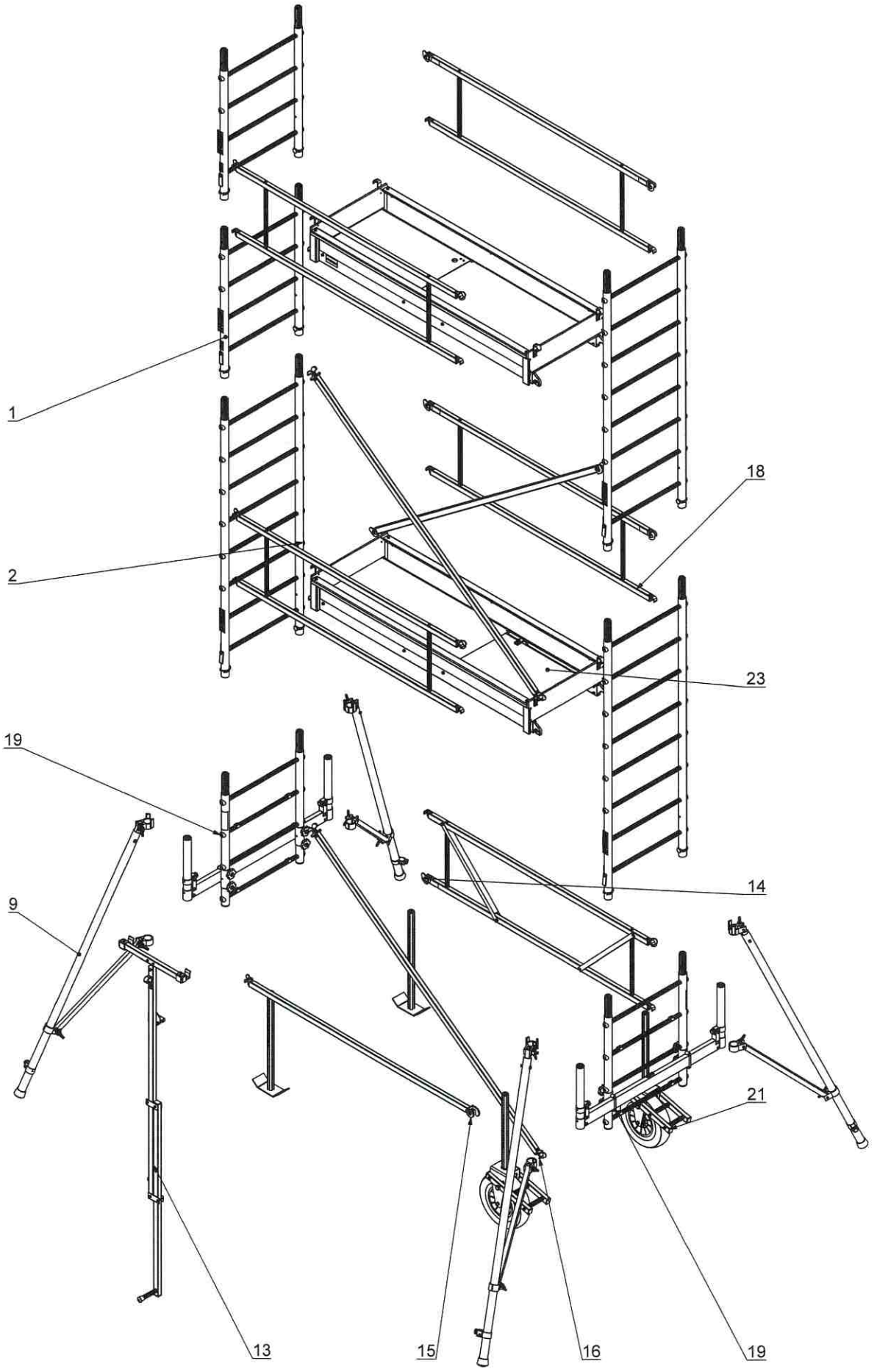


Illustration à partir d'un EC 420 TH

COMPOSITION ECP 300

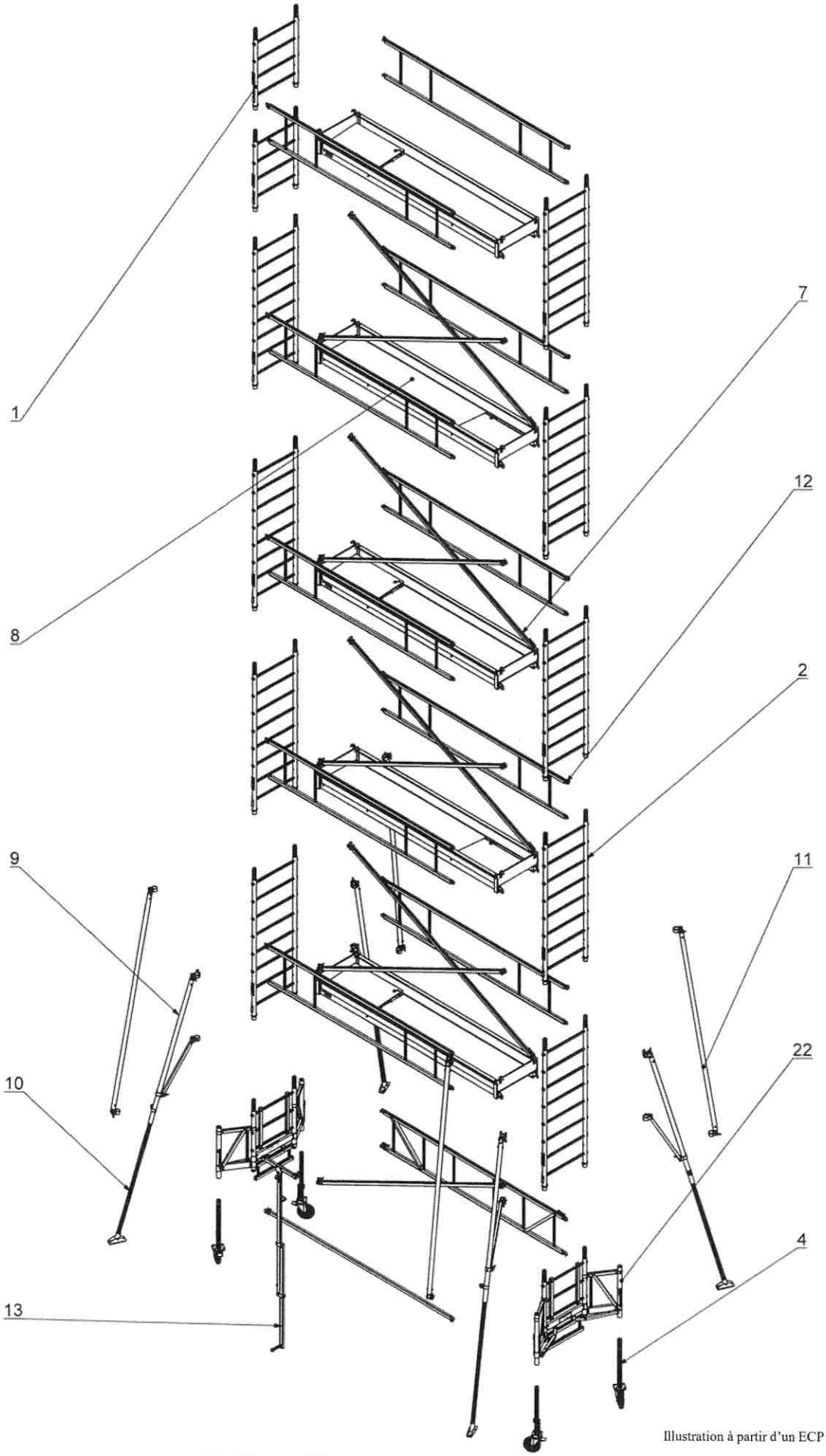


Illustration à partir d'un ECP 1030 T

COMPOSITION ECP 200

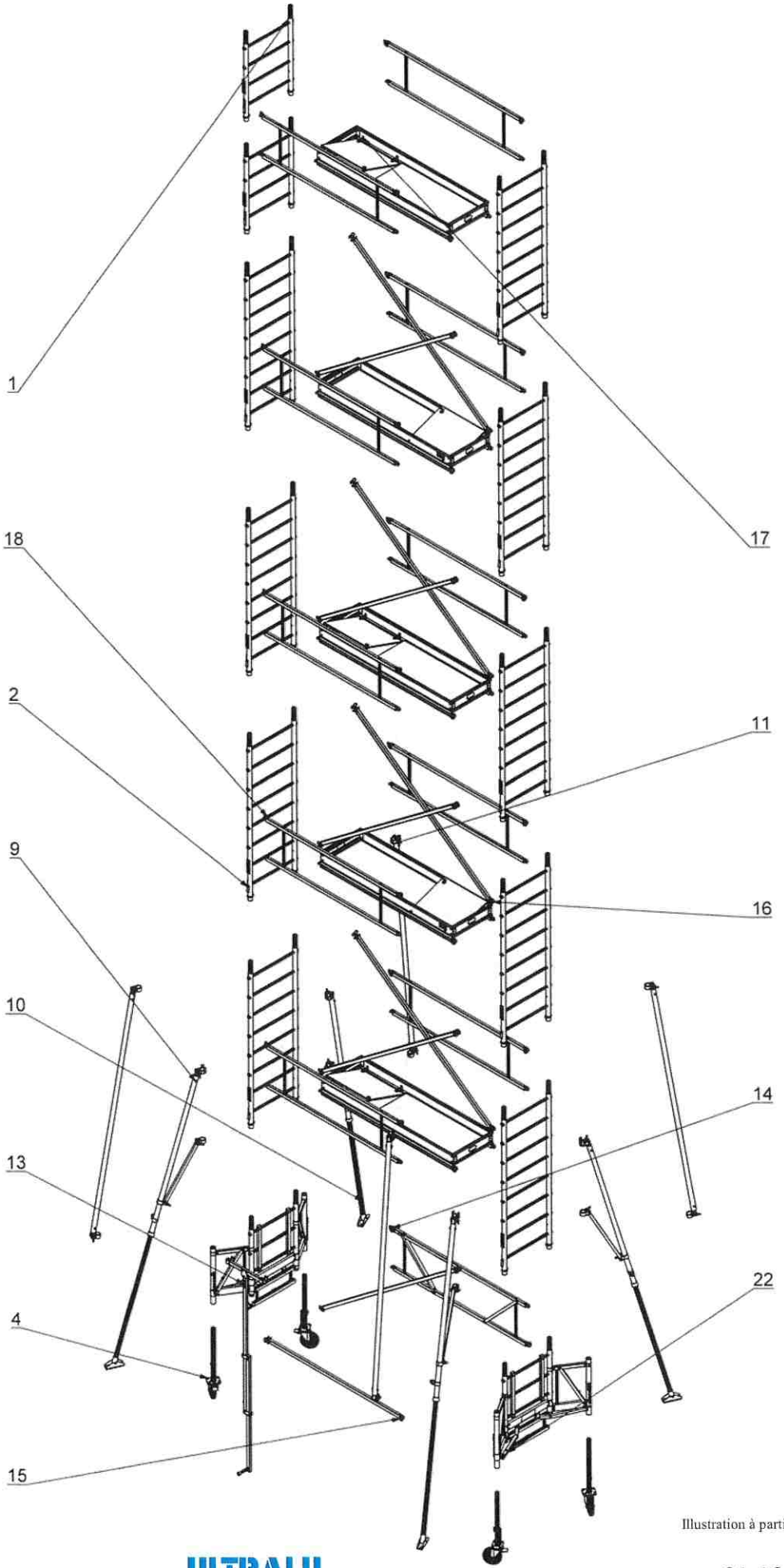
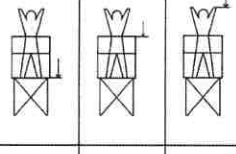


Illustration à partir d'un ECP 1020 T

ECOPRO ECS 200

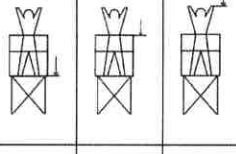
Longueur 2,00 m
Largeur échelle 0,70 m



Modèle	Hauteur PLATEAU (m)	Hauteur ECHAFAUDAGE (m)	Hauteur TRAVAIL (m)	Poids (kg)	Rep 1	Rep 2	Rep 3	Rep 4	Rep 14	Rep 15	Rep 16	Rep 17	Rep 9	Rep 10	Rep 11	Rep 18	Rep 13
Illustrations																	
Référence					001400010	001400020	000403080	000100070	000402020	000402030	000402010	001401520	000100080	000100050	000100060	001401510	SEC3
					EC 100	EC 200	EC 200 S	RP 200 R	CV 200 E	GF 200 E	CR 200 E	PCT 204 A	ST 200	R 2/4	RL 300	DG 200	SEC3
					Echelle 1 m	Echelle 2 m	Echelle de base 2,00 m	Roue Ø 200 mm sur pied réglable	Contreventement	Garde fou simple	Croisillon	Plateau baquet	Stabilisateur 2,00 m	Rallonge stabilisateur de 2à 4 m	Rallonge de 4 à 6 m	Double garde-fou 2 m	SECURISET
ECS 220 T	2,20 m	3,40 m	4,20 m	87	2		2	4	1	1	1	1	4			2	
ECS 320 T	3,20 m	4,40 m	5,20 m	99	2	1	2	4	1	1	2	1	4			2	1
ECS 420 T	4,20 m	5,40 m	6,20 m	132	2	2	2	4	1	1	3	2	4			4	1
ECS 520 T	5,20 m	6,40 m	7,20 m	150	2	3	2	4	1	1	4	2	4	4		4	1
ECS 620 T	6,20 m	7,40 m	8,20 m	183	2	4	2	4	1	1	5	3	4	4		6	1
ECS 720 T	7,20 m	8,40 m	9,20 m	191	2	5	2	4	1	1	6	3	4	4		6	1
ECS 820 T	8,20 m	9,40 m	10,20 m	238	2	6	2	4	1	1	7	4	4	4	4	8	1
ECS 920 T	9,20 m	10,40 m	11,20 m	246	2	7	2	4	1	1	8	4	4	4	4	8	1
ECS 1020 T	10,20 m	11,40 m	12,20 m	280	2	8	2	4	1	1	9	5	4	4	4	10	1
Conforme EN 1004-1				Poids U (kg)	3,6	6,8	8,8	3,9	4,0	1,4	1,6	18,7	3,6	2,3	3,4	3,1	3,6

ECOPRO ECS 300

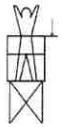
Longueur 3,00 m
Largeur échelle 0,70 m



Modèle	Hauteur PLATEAU (m)	Hauteur ECHAFAUDAGE (m)	Hauteur TRAVAIL (m)	Poids (kg)	Rep 1	Rep 2	Rep 3	Rep 4	Rep 5	Rep 6	Rep 7	Rep 8	Rep 9	Rep 10	Rep 11	Rep 12	Rep 13
Illustrations																	
Référence					001400010	001400020	000403080	000100070	000103020	000102111	000103015	001403011	000100080	000100050	000100060	000104010	SEC3
					EC 100	EC 200	EC 200 S	RP 200 R	CV 300	GF 300	CR 300 IP	PET 304	ST 200	R 2/4	RL 300	DG 300 IP	SEC3
					Echelle 1 m	Echelle 2 m	Echelle de base 2,00 m	Roue Ø 200 mm sur pied réglable	Contreventement	Garde fou simple	Croisillon	Plateau à trappe + 4 plinthes amovibles	Stabilisateur 2,00 m	Rallonge stabilisateur de 2à 4 m	Rallonge de 4 à 6 m	Double garde-fou 3 m	SECURISET
ECS 230 T	2,20 m	3,40 m	4,20 m	113	2		2	4	1	1	1	1	4			2	
ECS 330 T	3,20 m	4,40 m	5,20 m	126	2	1	2	4	1	1	2	1	4			2	1
ECS 430 T	4,20 m	5,40 m	6,20 m	182	2	2	2	4	1	1	3	2	4			4	1
ECS 530 T	5,20 m	6,40 m	7,20 m	200	2	3	2	4	1	1	4	2	4	4		4	1
ECS 630 T	6,20 m	7,40 m	8,20 m	256	2	4	2	4	1	1	5	3	4	4		6	1
ECS 730 T	7,20 m	8,40 m	9,20 m	265	2	5	2	4	1	1	6	3	4	4		6	1
ECS 830 T	8,20 m	9,40 m	10,20 m	335	2	6	2	4	1	1	7	4	4	4	4	8	1
ECS 930 T	9,20 m	10,40 m	11,20 m	344	2	7	2	4	1	1	8	4	4	4	4	8	1
ECS 1030 T	10,20 m	11,40 m	12,20 m	400	2	8	2	4	1	1	9	5	4	4	4	10	1
Conforme EN 1004-1				Poids U (kg)	3,6	6,8	8,8	3,9	7,0	1,9	2,4	35,9	3,6	2,3	3,4	5,4	3,6

ECOPRO EC 200

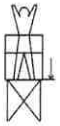
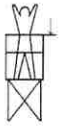
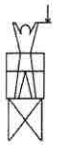
Longueur 2,00 m
Largeur échelle 0,70 m


Modèle	Hauteur PLATEAU (m)	Hauteur ECHAFAUDAGE (m)	Hauteur TRAVAIL (m)	Poids (kg)	Echelle 1 m	Echelle 2 m	Echelle à embase coulissante	Roue Ø 200 mm sur pied réglable	Contreventement	Garde fou simple	Croisillon	Plateau baquet	Stabilisateur 2,00 m	Rallonge stabilisateur de 2 à 4 m	Double garde-fou 2 m	SECURISET
Illustrations																
Rep					1	2	19	20	14	15	16	17	9	10	18	13
Référence					001400010	001400020	001400040	001400080	000402020	000402030	000402010	001401520	000100080	000100050	001401510	SEC3
					EC 100	EC 200	EC 100 C	REC 200 R	CV 200 E	GF 200 E	CR 200 E	PCT 204 A	ST 200	R 2/4	DG 200	SEC3
EC 220 T	2,00 m	3,20 m	4,00 m	75	2	1	2	4	1	1	1	1			2	
EC 320 T	3,00 m	4,20 m	5,00 m	101	2	2	2	4	1	1	2	1	4		2	1
EC 420 T	4,00 m	5,20 m	6,00 m	134	2	3	2	4	1	1	3	2	4		4	1
EC 520 T	5,00 m	6,20 m	7,00 m	142	2	4	2	4	1	1	4	2	4		4	1
EC 620 T	6,00 m	7,20 m	8,00 m	185	2	5	2	4	1	1	5	3	4	4	6	1
EC 720 T	7,00 m	8,20 m	9,00 m	193	2	6	2	4	1	1	6	3	4	4	6	1
EC 820 T	8,00 m	9,20 m	10,00 m	226	2	7	2	4	1	1	7	4	4	4	8	1
Conforme EN 1004-1				Poids U (kg)	3,6	6,8	6,9	3,6	4,0	1,4	1,6	18,7	3,6	2,3	3,1	3,6

ECOPRO EC 200 TH

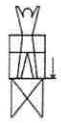
Longueur 2,00 m
Largeur échelle 0,70 m

Modèle	Hauteur PLATEAU (m)	Hauteur ECHAFAUDAGE (m)	Hauteur TRAVAIL (m)	Poids (kg)	Echelle 1 m	Echelle 2 m	Echelle à embase coulissante	Kit pieds réglables (300mm) dont 2 roues Ø400 + 2 skis	Contreventement	Garde fou simple	Croisillon	Plateau à trappe + 4 plinthes amovibles	Stabilisateur 2,00 m	Double garde-fou 2 m	SECURISET
Illustrations															
Rep					1	2	19	21	14	15	16	23	9	18	13
Référence					001400010	001400020	001400040	001400083	000402020	000402030	000402010	000402060	000100080	001401510	SEC3
					EC 100	EC 200	EC 100 C	KIT TH	CV 200 E	GF 200 E	CR 200 E	PET 204	ST 200	DG 200	SEC3
EC 120 TH	1,10 m	2,30 m	3,10 m	70	2		2	1	1	1		1		2	
EC 220 TH	2,10 m	3,30 m	4,10 m	78	2	1	2	1	1	1	1	1		2	
EC 320 TH	3,10 m	4,30 m	5,10 m	104	2	2	2	1	1	1	2	1	4	2	1
EC 420 TH	4,10 m	5,30 m	6,10 m	144	2	3	2	1	1	1	3	2	4	4	1
Conforme EN 1004-1				Poids U (kg)	3,6	6,8	6,9	11,5	4,0	1,4	1,6	25,0	3,6	3,1	3,6

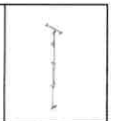
ECOPRO ECP 200

Longueur 2,00 m
Largeur échelle 0,70 m



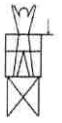
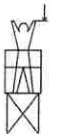


Modèle	Hauteur PLATEAU (m)	Hauteur ECHAFAUDAGE (m)	Hauteur TRAVAIL (m)	Poids (kg)
ECP 220 T	2,10	3,30	4,10	101
ECP 320 T	3,10	4,30	5,10	113
ECP 420 T	4,10	5,30	6,10	146
ECP 520 T	5,10	6,30	7,10	164
ECP 620 T	6,10	7,30	8,10	197
ECP 720 T	7,10	8,30	9,10	205
ECP 820 T	8,10	9,30	10,10	252
ECP 920 T	9,10	10,30	11,10	260
ECP 1020 T	10,10	11,30	12,10	294
Conforme EN 1004-1				Poids U (kg)

Illustrations													
Rep	1	2	22	4	14	15	16	17	9	10	11	18	13
Référence	001400010	001400020	001402020	000100070	000402020	000402030	000402010	001401520	000100080	000100050	000100060	001401510	SEC3
	EC 100	EC 200	EC 125 P	RP 200 R	CV 200 E	GF 200 E	CR 200 E	PCT 204 A	ST 200	R 2/4	RL 300	DG 200	SEC3
	Echelle 1 m	Echelle 2 m	Echelle de base à embase pivotante	Roue Ø 200 mm sur pied réglable	Contreventement	Garde fou simple	Croisillon	Plateau baquet	Stabilisateur 2,00 m	Rallonge stabilisateur de 2à 4 m	Rallonge de 4 à 6 m	Double garde-fou 2 m	SECURISET
	2	1	2	4	1	1	1	1	4			2	
	2	2	2	4	1	1	2	1	4			2	1
	2	3	2	4	1	1	3	2	4			4	1
	2	4	2	4	1	1	4	2	4	4		4	1
	2	5	2	4	1	1	5	3	4	4		6	1
	2	6	2	4	1	1	6	3	4	4		6	1
	2	7	2	4	1	1	7	4	4	4	4	8	1
	2	8	2	4	1	1	8	4	4	4	4	8	1
	2	9	2	4	1	1	9	5	4	4	4	10	1
	3,6	6,8	12,4	3,9	4,0	1,4	1,6	18,7	3,6	2,3	3,4	3,1	3,6

ECOPRO ECP 300

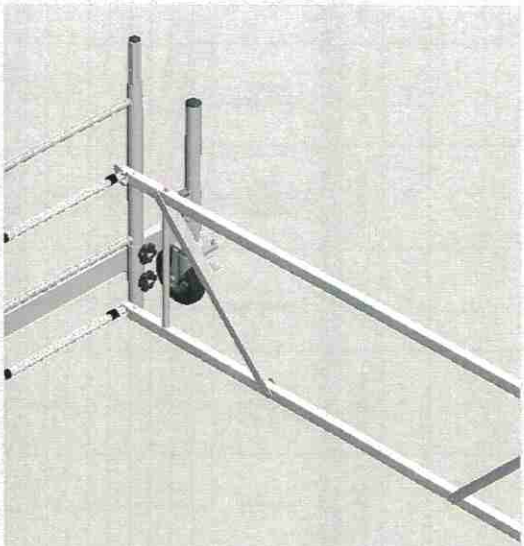
Longueur 3,00 m
Largeur échelle 0,70 m

Modèle	Hauteur PLATEAU (m)	Hauteur ECHAFAUDAGE (m)	Hauteur TRAVAIL (m)	Poids (kg)
ECP 230 T	2,10	3,30	4,10	127
ECP 330 T	3,10	4,30	5,10	140
ECP 430 T	4,10	5,30	6,10	196
ECP 530 T	5,10	6,30	7,10	214
ECP 630 T	6,10	7,30	8,10	270
ECP 730 T	7,10	8,30	9,10	279
ECP 830 T	8,10	9,30	10,10	349
ECP 930 T	9,10	10,30	11,10	358
ECP 1030 T	10,10	11,30	12,10	414
Conforme EN 1004-1				Poids U (kg)

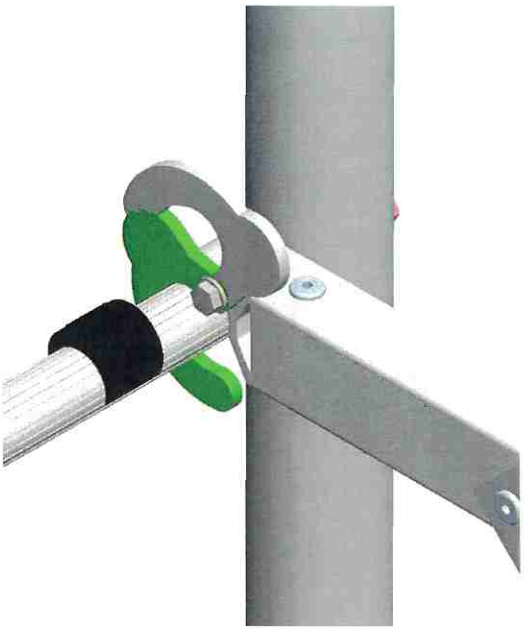
Illustrations													
Rep	1	2	22	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Référence	001400010	001400020	001402020	000100070	000103020	000102111	000103015	001403011	000100080	000100050	000100060	000104010	SEC3
	EC 100	EC 200	EC 125 P	RP 200 R	CV 300	GF 300	CR 300 IP	PET 304	ST 200	R 2/4	RL 300	DG 300 IP	SEC3
	Echelle 1 m	Echelle 2 m	Echelle de base 2,00 m	Roue Ø 200 mm sur pied réglable	Contreventement	Garde fou simple	Croisillon	Plateau à trappe + 4 plinthes amovibles	Stabilisateur 2,00 m	Rallonge stabilisateur de 2à 4 m	Rallonge de 4 à 6 m	Double garde-fou 3 m	SECURISET
	2	1	2	4	1	1	1	1	4			2	
	2	2	2	4	1	1	2	1	4			2	1
	2	3	2	4	1	1	3	2	4			4	1
	2	4	2	4	1	1	4	2	4	4		4	1
	2	5	2	4	1	1	5	3	4	4		6	1
	2	6	2	4	1	1	6	3	4	4		6	1
	2	7	2	4	1	1	7	4	4	4	4	8	1
	2	8	2	4	1	1	8	4	4	4	4	8	1
	2	9	2	4	1	1	9	5	4	4	4	10	1
	3,6	6,8	12,4	3,9	7,0	1,9	2,4	35,9	3,6	2,3	3,4	5,4	3,6

1. Fixer le contreventement CV.



- Fixer le contreventement CV sur le 1er et 3ème barreau de l'échelle EC 100 C.

1.a Verrouiller la bascule.



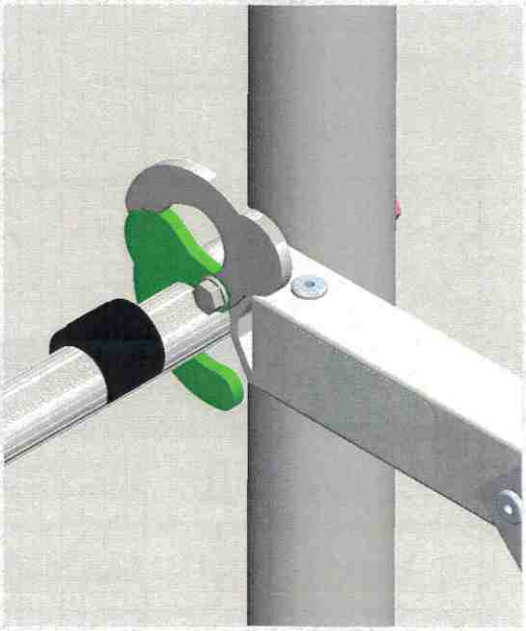
- Verrouiller la bascule du contreventement CV sur l'échelle EC 100 C.

2. Fixer le contreventement CV sur la 2ème échelle EC 100 C.



- Fixer le contreventement CV sur le 1er et 3ème barreau de la 2ème échelle EC 100 C.

2.A Verrouiller la bascule.



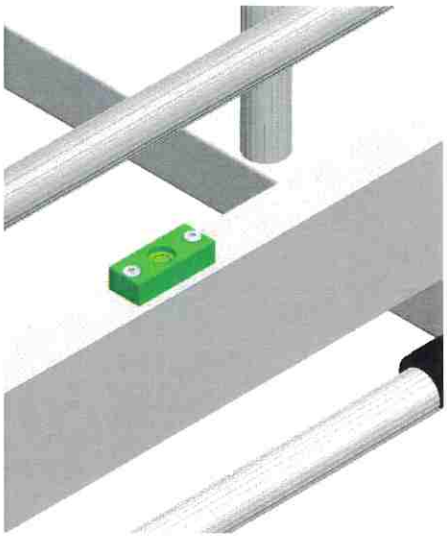
- Verrouiller la bascule du contreventement CV sur l'échelle EC 100 C.

3. Fixer le garde fou.



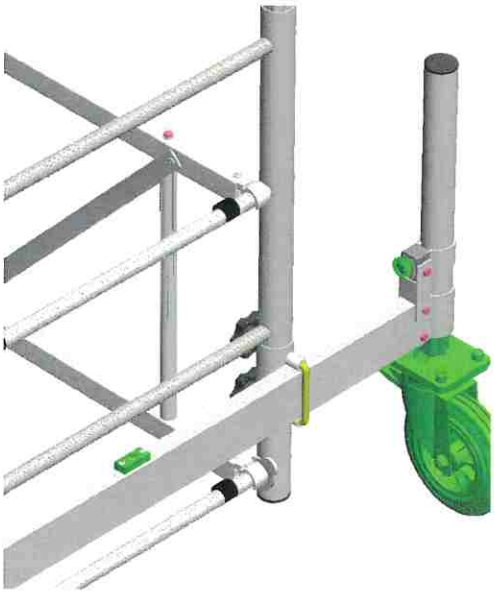
- Fixer le garde fou sur le premier barreau de chaque échelle.

4.A Mettre à niveau les échelles.



- Mettre les échelles à niveau en vous aidant du niveau à bulle.

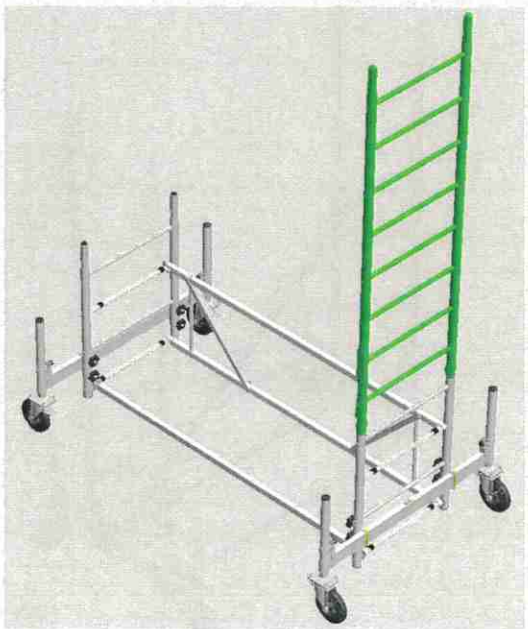
4.B Régler les pieds pour mettre les échelles à niveau.



- Utiliser les pieds réglables pour mettre vos échelles à niveau en rattrapant les éventuels faux niveaux.

Attention: la sortie des roues n'est pas un moyen d'élévation de l'échafaudage. Veiller à garantir une hauteur du premier échelon à moins de 400 mm du sol.

5. Montage du premier niveau.



- Verrouiller les roues avant de continuer le montage.

6.A Emboîter une EC 200 sur EC 100.



- Desserrer la clé rouge sur l'EC 200.
- Emboîter une EC 200 sur EC 100.

6.B Serrer modérément la clé rouge.



- Resserrer modérément la clé rouge.
- Mettre le clips.

7.A Fixer le croisillon CR.

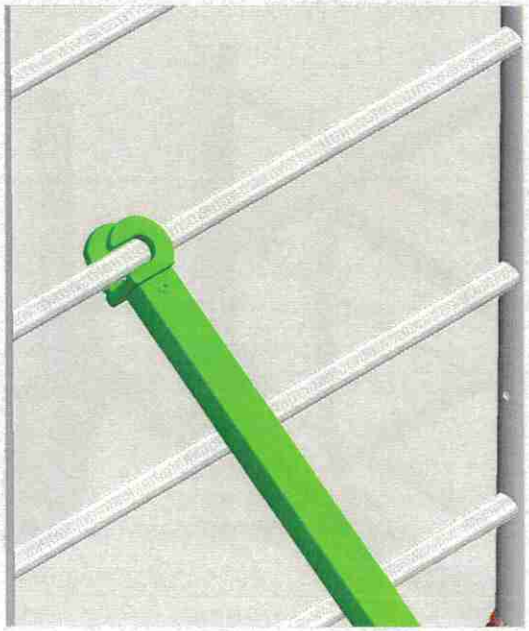


- Fixer le croisillon CR au plus proche du contreventement.

1 croisillon CR si le premier plateau est à 2m.

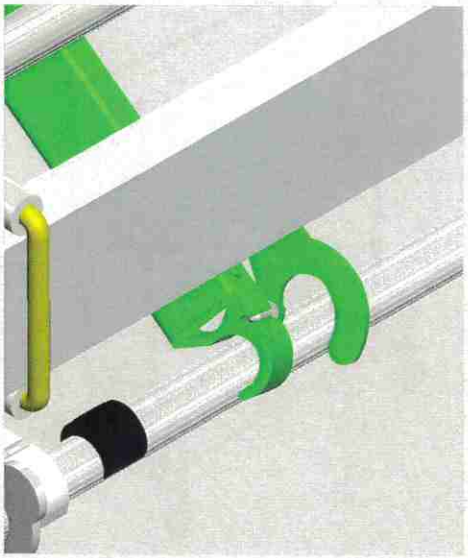
2 croisillons CR si le premier plateau est à 3m.

7.B Emboîter le croisillon CR.



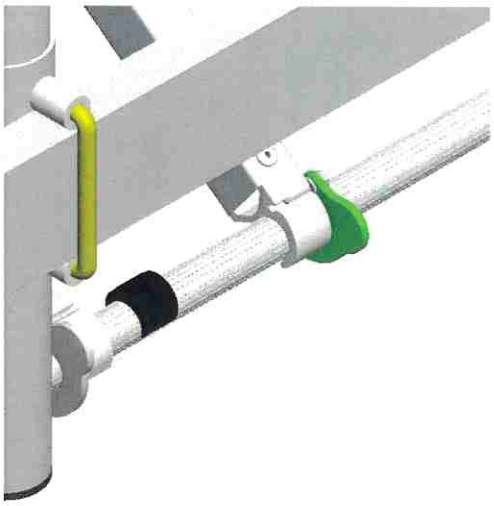
- Emboîter la partie haute du croisillon CR.
- Puis le faire pivoter d'1/4 de tour.

7.C1 Effectuer une torsion au niveau du longeron.



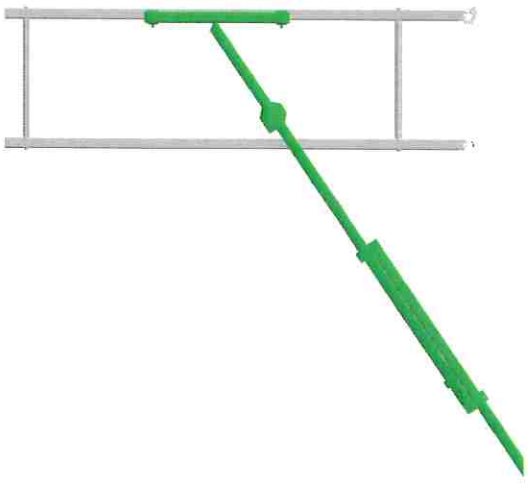
- Effectuer une torsion au niveau du longeron.

7.C2 Enclencher le crochet bas sur le barreau.



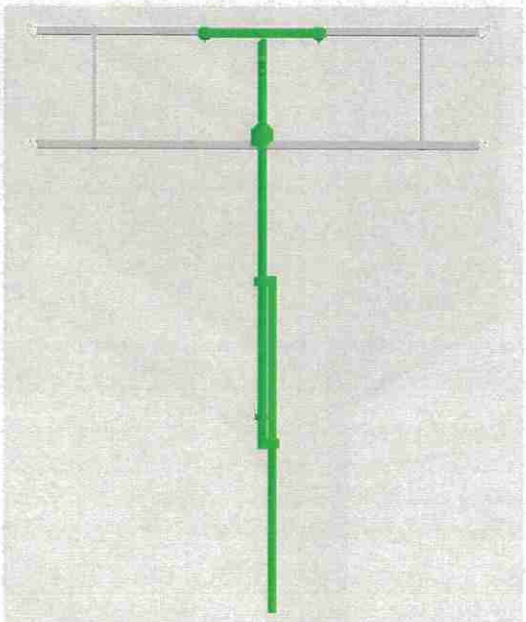
- Enclencher le crochet bas sur le barreau et verrouiller la bascule.

8.1 Fixer le SECURISET.



- Ouvrir les crochets bascules et fixer le SECURISET aux doubles garde-corps DG.

8.2 Fixer le SECURISET.



- Ouvrir les crochets bascules et fixer le SECURISET aux doubles garde-corps DG.

9. Fixer les 2 doubles garde-corps.



- Fixer les 2 doubles garde corps DG en opposition avec SECURISET.

10. Poser le plateau de montage.



- Positionner le plateau à 2 barreaux au dessous des DG.
- Poser le plateau de montage PCT.

11. Verrouiller les crochets bascules



- Verrouiller les crochets bascules du plateau PCT.

12. Montage du plateau



- Monter sur le plateau par la trappe et verrouiller les crochets bascules .

13. Emboîter les échelles EC 200.



- Emboîter les échelles EC 200 et les verrouiller grâce aux clés rouges.

14. Fixer les croisillons.



- Fixer les croisillons CR en opposition et verrouiller les bascules.

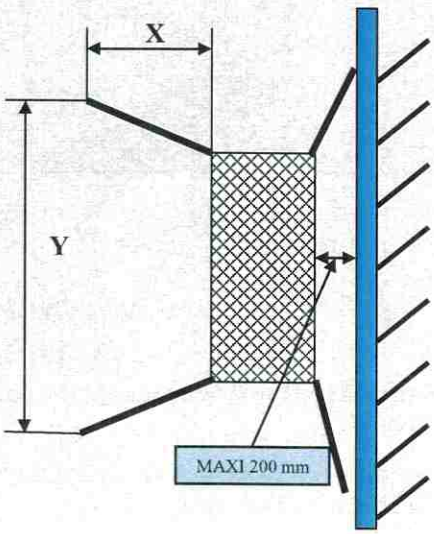
15.A Montage des stabilisateurs.



- Mettre les stabilisateurs en respectant un angle de + ou - 20°.
- Bien les mettre en appui sous un barreau.

15.A Montage des stabilisateurs.

Hauteur plancher (m)	X mini (m)	Y mini (m)
3	1,4	3,1
5	1,4	3,1
7	2	3,6



15.B Serrer les stabilisateurs.



- Vérifier que les stabilisateurs reposent bien au sol avant de les serrer.

16. Monter les doubles garde corps DG.



- Monter les doubles garde-corps DG à l'aide du SECURISET.

17. Poser le plateau.



Poser le plateau 2 échelons en dessous des garde corps.

Verrouiller les crochets bascules puis monter par la trappe sur le plateau.

18. Verrouiller les rallonges aux stabilisateurs.



- Placer et verrouiller les 4 Rallonges de 300 des échelles EC 100 à chacun des stabilisateurs.

MONTAGE DE L'ÉCHAFAUDAGE : OPTION EMBASES PIVOTANTES

1. Mise en place du Garde fou sur les embases.



- Mettre en place le Garde Fou GF sur les embases au niveau du 1er barreau des embases ECP 125.

2. Déplacer le bras de l'embase.



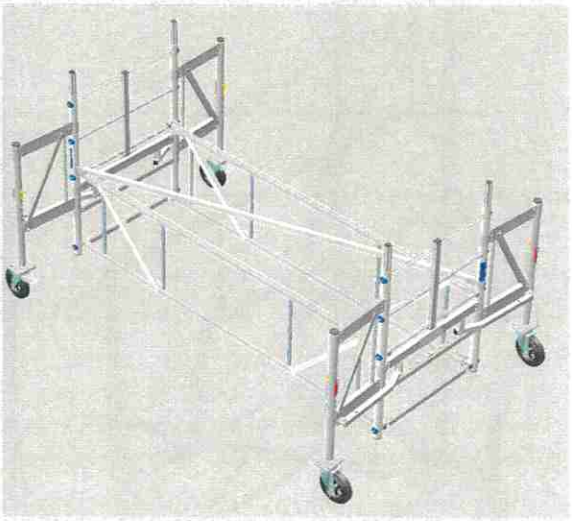
- Déplacer le bras de l'embase en fonction de votre utilisation.

3. Verrouiller les embases pivotantes



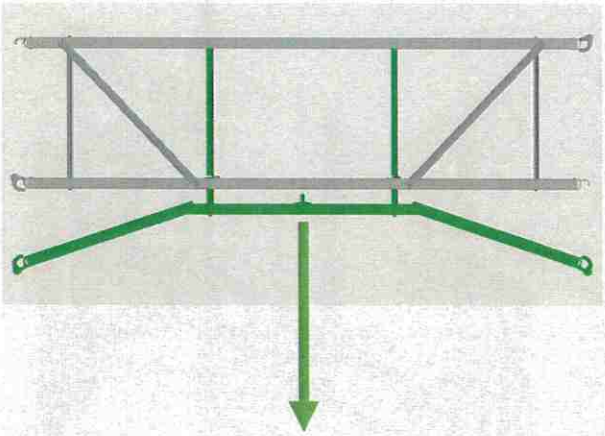
- Verrouiller les embases pivotantes.

4. Les embases pivotantes sont montées sur l'ECOPRO



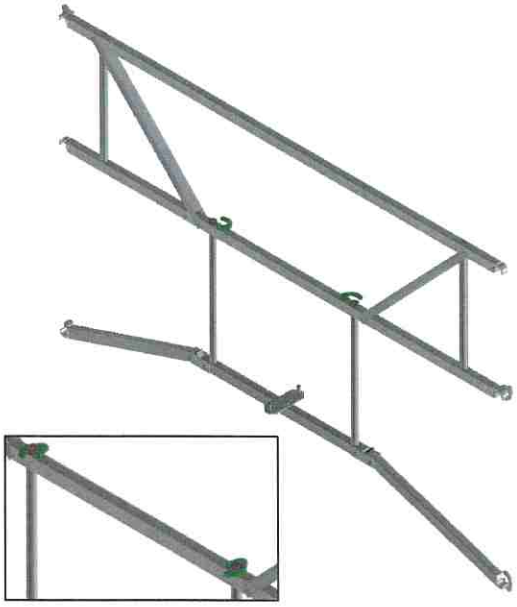
MONTAGE DE L'ÉCHAFAUDAGE: OPTION GARDE-CORPS SÉCURISÉS MDS

1. Déployer le GC sécurisé



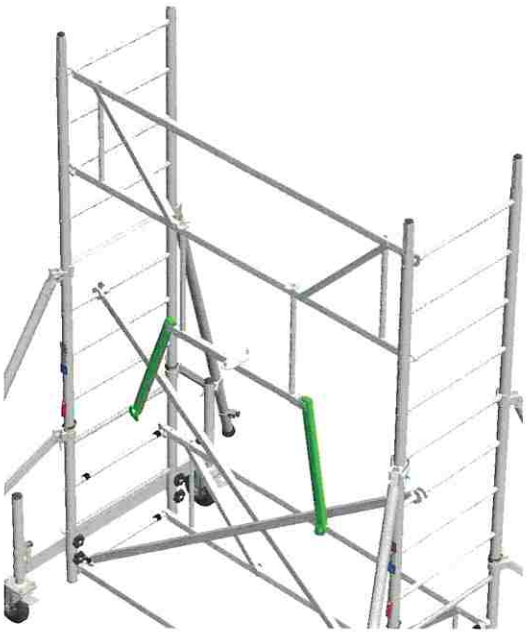
- Déployer le garde-corps sécurisé.

2. Verrouiller le GC sécurisé



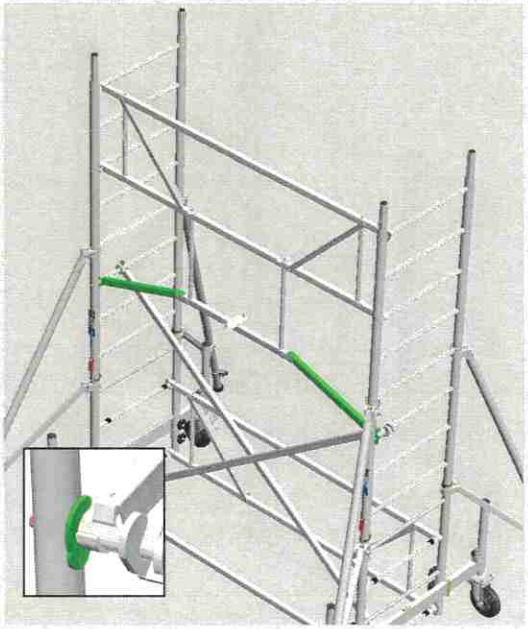
- Verrouiller les garde-corps sécurisés à l'aide des bascules.

3. Installer les GC sécurisés



- Installer les garde-corps sécurisés à l'aide des bretelles.

4. Positionner les bretelles



- Positionner les bretelles puis les verrouiller.

5.Positionner les GC sécurisés

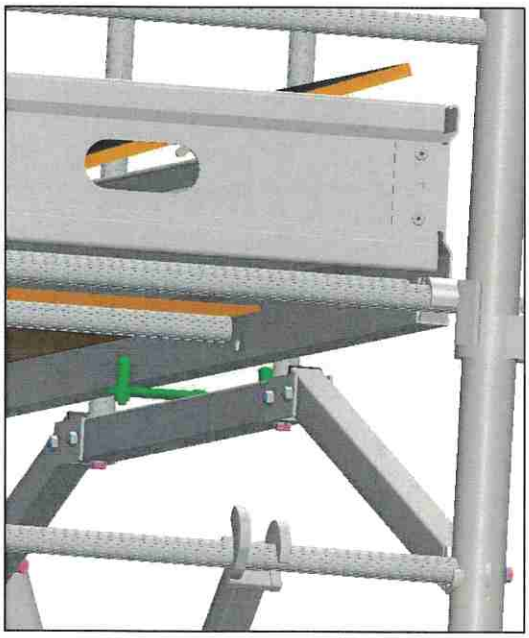


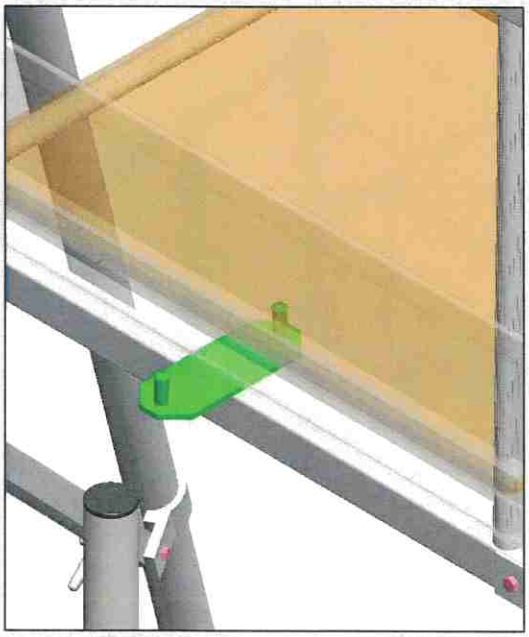
- Positionner les GC sécurisés de chaque coté de l'échafaudage.

6. Installer le plateau



- Installer le plateau entre les GC sécurisés et par-dessus la plaque anti démontage des GC sécurisés.





1.Enlever les roues.



- Enlever les roues à freins.

2.Remplacer les roues par le kit Taille Haies.



- Remplacer les roues par les roues Ø400 mm d'un coté et par deux pieds skis de l'autre.

3. Régler le niveau de l'EC

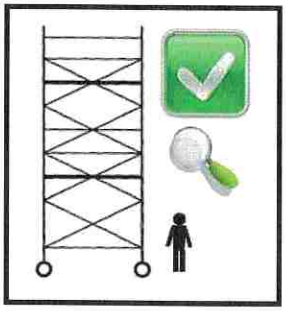


- Régler le niveau de l'échafaudage en réglant la hauteur des pieds skis.

4. Votre échafaudage est équipé de l'option Taille Haies



ENTRETIEN ET MAINTENANCE



Avant toute opération, une inspection des constituants de l'échafaudage est à prévoir pour déceler d'éventuelles pièces défectueuses. Une attention particulière sera portée sur :

- Le bon fonctionnement des stabilisateurs, des roulettes et l'efficacité de leurs freins.
- La propreté des barreaux d'échelle pour qu'ils restent antidérapants.
- La dégradation apparente du contreplaqué et des trappes du plancher ainsi que des crochets.
- La bonne lisibilité des adhésifs.
- La tenue des assemblages et l'aspect visuel des pièces.
- Le bon fonctionnement des goupilles et de tous les verrouillages (lisses, corps de base, diagonales, planchers, garde-corps) ainsi que les crochets de garde-corps.
- Si besoin et en cas de doute, remplacer la pièce défectueuse par une pièce d'origine ULTRALU.
- Les composants endommagés ou défectueux ne doivent pas être utilisés, contacter le fabricant pour les procédures de remplacement.
- Le responsable de l'échafaudage doit assurer les vérifications avant chaque utilisation. Il doit pouvoir justifier de ces vérifications et de leurs résultats si besoin dans le respect de la réglementation nationale.

GARANTIE

Nos produits sont garantis 5 ans contre tout vice de fabrication, à partir de la date de facturation du fabricant. La garantie commence avec le jour de l'achat (date de facture).

Conditions de garantie :
La garantie de notre matériel se limite à l'échange pur et simple des pièces reconnues défectueuses en nos usines.

La garantie ne s'applique pas :
- aux détériorations dues à une mauvaise mise en œuvre ou au non respect de la présente notice
- aux matériels ayant subis des transformations, réparations ou modifications par des tiers
- aux pièces d'usure normale
- aux pièces qui ne sont pas d'origine

Attention :

ULTRALU décline toute responsabilité pour les produits qui ne seront pas :
- mis en œuvre et utilisés selon les prescriptions de ce manuel
- exclusivement constitués des pièces ULTRALU

ULTRALU	RAPPORT DE L'ETAT DE CONSERVATION DU MATERIEL D'ACCES

Entreprise :	Matériel :

Nom du vérificateur	Date	Lieu de la vérification

	Points à vérifier	Conforme		Mesure(s) de correction	Conforme après correction(s	
		Oui	Non		Oui	Non
1	Absence de déformation permanente ou de corrosion des différents éléments composant la plate forme pouvant compromettre sa solidité.					
2	Présence de tous les éléments garantissant la stabilité pour la prochaine utilisation.					
3	Absence de déformation au niveau des trous de verrouillage.					
4	Absence de jeu susceptible d'affecter la stabilité générale.					
5	Absence de toute déformation du plateau ou autre ayant une incidence sur la bonne tenue de ce dernier ou de la planéité de l'ensemble.					
6	Absence d'écrasement localisé autour des perçages.					
7	Absence de fissure et/ou craquelure au niveau des perçages.					
8	Absence de toute coupe ou tout manque matière ne permettant pas de garantir le bon maintien de la plate forme.					
9	Visibilité des indications relatives aux charges admissibles sur la plate forme et absence de charges dépassant ces limites.					

Observations et remarques supplémentaires du vérificateur et contre vérificateur :	
Signature :	

TABLEAU RECAPITULATIF DES EXAMENS A EFFECTUER POUR CHAQUE VERIFICATION
Selon arrêté du 21 Décembre 2004

Type de vérification	Adéquation	Montage et installation	Etat de conservation	Examen approfondi de l'état de conservation
Vérification avant mise en service				
Vérification avant remise en service				
Vérification journalière				
Vérification trimestrielle				